

L'UNION SPORTS

sport.union@sonapresse.com



Photo : BOUKARY

Akanda FC bientôt relegué en D2

LUCARNE

Espoir

L'ANNEE s'achevant, c'est l'heure des bilans. Pas sur notre football de clubs, au trente-sixième dessous et sur l'avenir duquel il y a lieu de s'interroger sérieusement. Mais sur notre sélection nationale. Pour elle, 2019 finit mieux qu'elle n'a commencé. Souvenez-vous, c'est devant nos postes téléviseurs que, résignés, nous avons en janvier-février suivi les exploits ou les contre-performances des autres nations, la nôtre ayant été piteusement écartée de ce grand rendez-vous, notamment par un Burundi qui a montré à ce niveau-là qu'il n'était pas vraiment capable de casser trois pattes à un canard. Depuis, les Panthères se sont remises en ordre de marche, avec à leur tête un homme d'expérience, grand baroudeur et fin connaisseur du football africain : Patrice Neveu, 65 ans. Deux matches amicaux plus tard, voilà l'espoir qui renaît, conforté par un début de campagne de qualifications pour la Can-2021 quasi parfait (ah ! ces deux ou trois situations non converties devant les Léopards de RDC à Kinshasa). Avec des hommes de troupe (Bouanga, Ndong, Lemina) qui, globalement, ont fait une bonne première moitié de saison, Aaron Appindangoye se posant même comme l'un des meilleurs spécialistes à son poste dans un championnat de Turquie que domine son club Sivasspor ; avec aussi un capitaine, Pierre-Emerick Aubameyang, dont on se dit que ses statistiques chez les Panthères finiront bien par épouser celles, affolantes, qu'il affiche en club, pourquoi ne pas voir le proche avenir en rose ?

Ce dernier ayant lui-même fait part de sa volonté de s'impliquer plus que par le passé, nous aurions mauvaise grâce à ne pas en accepter l'augure.

Par MBA ASSOUME

ALORS qu'il était entraîneur de Sapins FC, entre 2012 et 2013, le Français Yves Brecheteau avait saisi la Fédération internationale de football association (Fifa) pour obtenir le paiement d'arriérés de salaires de la part de son ancien club, devenu entre-temps Akanda FC.

Willy NDONG
Libreville/Gabon

Le 12 juillet 2019, la Commission de discipline de la Fifa a décidé de sanctionner le club d'Akanda FC. A cet effet, dans un courrier adressé le 24 octobre 2019 à la Fédération gabonaise de football (Fégafoot), l'instance faïtière du football mondial avait estimé que "le club Akanda FC est considéré comme responsable des dettes contractées par le club FC Sapins. Par conséquent, le club Akanda est reconnu être en violation de l'article 64 du code disciplinaire de la Fifa, pour ne pas s'être conformé à la décision du juge unique de la Commission du statut du joueur rendue le 28 juin 2017 condamnant le club à indemniser l'entraîneur Yves Brecheteau". Ainsi, pour avoir violé l'article 64 du code disciplinaire de la Fifa,

la Commission de discipline de l'instance dirigeante du football mondial avait condamné les dirigeants d'Akanda FC à payer environ 115 millions de francs au technicien français, ainsi que des intérêts, à hauteur de 5 % par année, au coach Yves Brecheteau. Un sacré pactole pour une équipe d'Akanda FC dont les joueurs, depuis plusieurs saisons, n'ont plus perçu leurs salaires. Le club connaît donc des tensions de trésorerie sans précédent. Comment, dans ce cas, faire alors pour régler les dettes dues au Français Brecheteau, en plus du règlement des pénalités y relatives ?

Pour la Fédération internationale de football, ces montants devraient être obligatoirement payés au Français 45 jours, à compter de la date de notification. Soit au mois de novembre 2019.

Que s'est-il passé depuis la première décision de la Commission de discipline de la Fifa ? Les dirigeants d'Akanda ont-ils réglé à échéance la dette due à Yves Brecheteau ?

"Comme indiqué dans le dernier courrier de la Fifa de ce mois de décembre, adressé à la Fégafoot, tout porte à croire que la situation n'a pas évolué du côté d'Akanda. En effet, la Fifa vient de prononcer de nouvelles sanctions contre Akanda. À cet effet, la Fifa, dans un nouveau courrier adressé à la fédération, a infligé une amende de 15 000 francs suisses à Akanda, en plus de l'interdiction de recruter sur deux saisons de nouveaux joueurs. Si Akanda ne s'exécute toujours pas, elle sera reléguée en division inférieure dans les toutes prochaines semaines", nous a indiqué une source digne de foi. Affaire à suivre !

VOLLEY-BALL

RAYMOND-BERNARD BIVIGOU REMPLI

Candidat unique à sa propre succession, après l'invalidation de la candidature de son challenger Brice Darius Mbele, le président sortant, Raymond-Bernard Bivigou a reçu, de nouveau, la confiance des délégués pour un nouveau mandat de quatre ans à la tête de la Fédération gabonaise de volley-ball.

Page 14



FOOTBALL

PEA BUTEUR, ARSENAL BATTU

Après avoir, pourtant, ouvert le score à la 13e minute, par le truchement de l'inévitable Pierre-Emerick Aubameyang, face à Chelsea, Arsenal s'est finalement incliné hier à l'Emirates Stadium sur le score de 1 but contre 2. Un mauvais résultat pour les hommes de Mikel Arteta, qui ne savent plus comment remporter un match, même en menant au score.

Page 13

